

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE DES COMMUNES
DE FLANDRE



RAPPORT D'ACTIVITES 2016

SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BUREAU : 30, RUE WAREIN
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
☎ : 03 28 43 44 45
@ : SIECF@VILLE-HAZEBROUCK.FR



@SIECF59



@SIECF

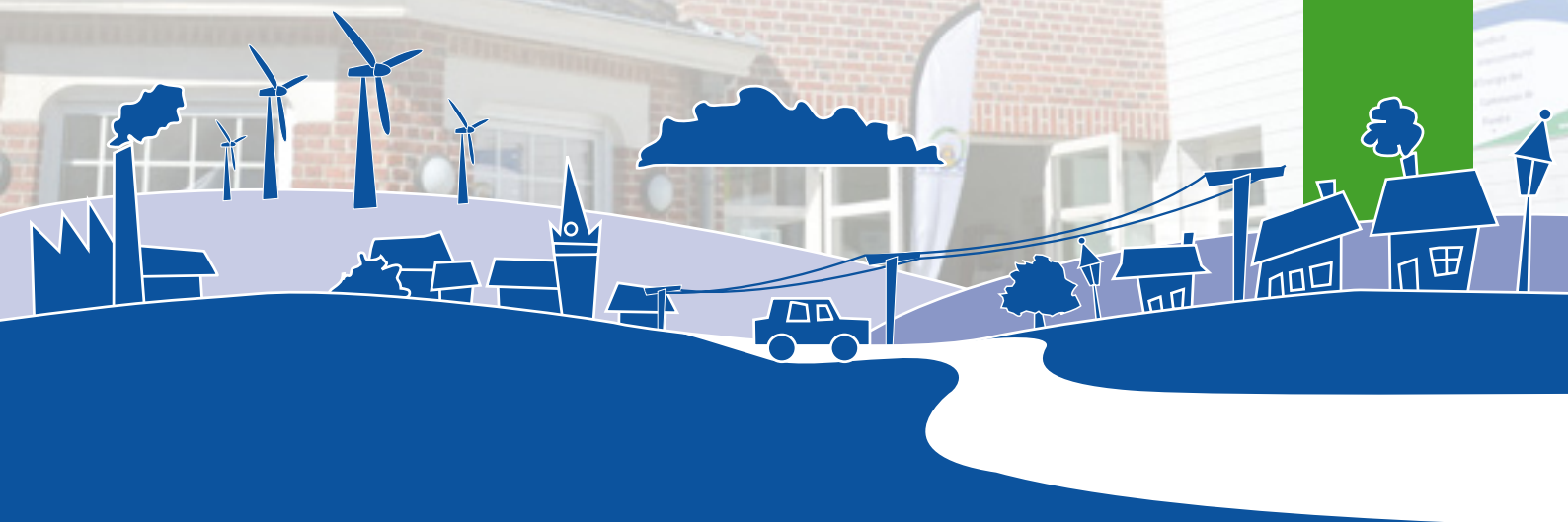


TABLE DES MATIERES

1.EDITO	3
2. PREAMBULE	4-5
3. L'EXERCICE DES COMPETENCES	6
▶ Concession électrique	6
▶ Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité	7
▶ Les travaux d'effacement et d'enfouissement	8
▶ Le contrôle de la TCFE	9
▶ La concession gaz	10
▶ Les actions pour les usagers en difficulté	11-12
▶ Transition énergétique	13-14
▶ L'achat groupé d'énergie	15
▶ Eclairage public	16
▶ Télécom numérique	17
4. LES MOYENS POUR AGIR	18
▶ Les adhérents et les compétences transférées	18
▶ Le budget	19
▶ Les élus et le personnel	20
▶ Les réunions	21
▶ 50 ans	22
▶ Evènementiel	23





Le SIECF a connu en 2016 une évolution importante coïncidant avec ses 50 ans d'existence.

Le rapport d'activités qui vous est présenté détaille les activités déployées par le Syndicat que j'ai l'honneur de présider.

En plus des missions régaliennes en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz, nous exerçons désormais la compétence éclairage public, c'est-à-dire que les collectivités qui le souhaitent peuvent nous confier la maintenance et, ou l'investissement en matière d'éclairage public.

Pour accentuer la minimisation des coûts en plus de nos marchés bien avantageux, nous avons sollicité de l'Etat, une aide du Fonds de Soutien à l'Investissement Local qui a reçu un accord pour un montant de 280 000 euros.

En 2016, nous sommes entrés dans la phase opérationnelle de la montée en débit sur notre territoire avec la signature de la première convention avec le Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59/62 avec une participation financière de plus de 400 000 pour la première année.

Enfin nous sommes des acteurs de la Transition Energétique avec le montage d'un dossier TEPCV (Transition Energétique Pour la Croissance Verte) déposé au ministère de l'environnement en Décembre 2016.

Le Président du SIECF,

Michel DECOOL

PREAMBULE



Conformément à l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport rend compte des activités propres du Syndicat et des missions de service public exécutées sous son contrôle au cours de l'année 2016.

Le SIECF est constitué de 99 communes adhérentes, représentant 198 367 habitants, au 1er janvier 2016 :

ARNEKE,
BAILLEUL,
BAMBEQUE,
BAVINCHOVE,
BERGUES,
BERTHEN,
BIERNE,
BISSEZEELE,
BLARINGHEM,
BOESCHEPE,
BOESGHEM,
BOLLEZEELE,
BORRE,
BROXEELE,
BROUCKERQUE,
BUYSSCHEURE,
CAESTRE,
CAPPELLEBROUCK,
CASSEL,
CROCHTE,
DRINCHAM,
EBBLINGHEM,
EECKE,
ERINGHEM,
ESQUELBECCQ,
ESTAIRE,
FLETRE
FLEURBAIX,
GODEWAERSVELDE,
HARDIFORT,
HAVERSKERQUE,
HAZEBROUCK,
HERZEELE,

HOLQUE,
HONDEGHEM,
HONDSCHOOTE,
HOUTKERQUE,
HOYMILLE,
KILLEM,
LA GORGUE,
LAVENTIE,
LE DOULIEU,
LEDERZEELE,
LEDRINGHEM,
LESTREM,
LOOBERGHE,
LYNDE,
MERCKEGHEM,
MERRIS,
MERVILLE,
METEREN,
MILLAM,
LES MOERES*,
MORBECQUE,
NEUF-BERQUIN,
NIEPPE,
NIEURLET,
NOORDPEENE,
OCHTEZEELE,
OOST-CAPPEL,
OUDEZEELE,
OXELAERE,
PITGAM,
PRADELLES,
QUAEDYPRE,
RENSCURE,

REXPOEDE,
RUBROUCK,
SAILLY/LYS,
STE-MARIE-CAPPEL,
ST-MOMELIN,
ST-JANS-CAPPEL,
ST-PIERREBROUCK,
ST-SYLVESTRE-CAPPEL,
SERCUS,
SOCX,
STAPLE,
STEENBECQUE,
STEENE,
STEENVOORDE,
STEENWERCK,
STRAZEELE,
TERDEGHEM,
THIENNES,
UXEM,
VIEUX-BERQUIN,
VOLCKERINCKHOVE,
WALLON-CAPPEL,
WARHEM,
WATTEN,
WEMAERS CAPPEL,
WEST CAPPEL,
WINNEZEELE,
WORMHOUT,
WULVERDINGHE,
WYLDER,
ZEGERSCAPPEL,
ZERMEZEELE,
ZUYTPEENE.

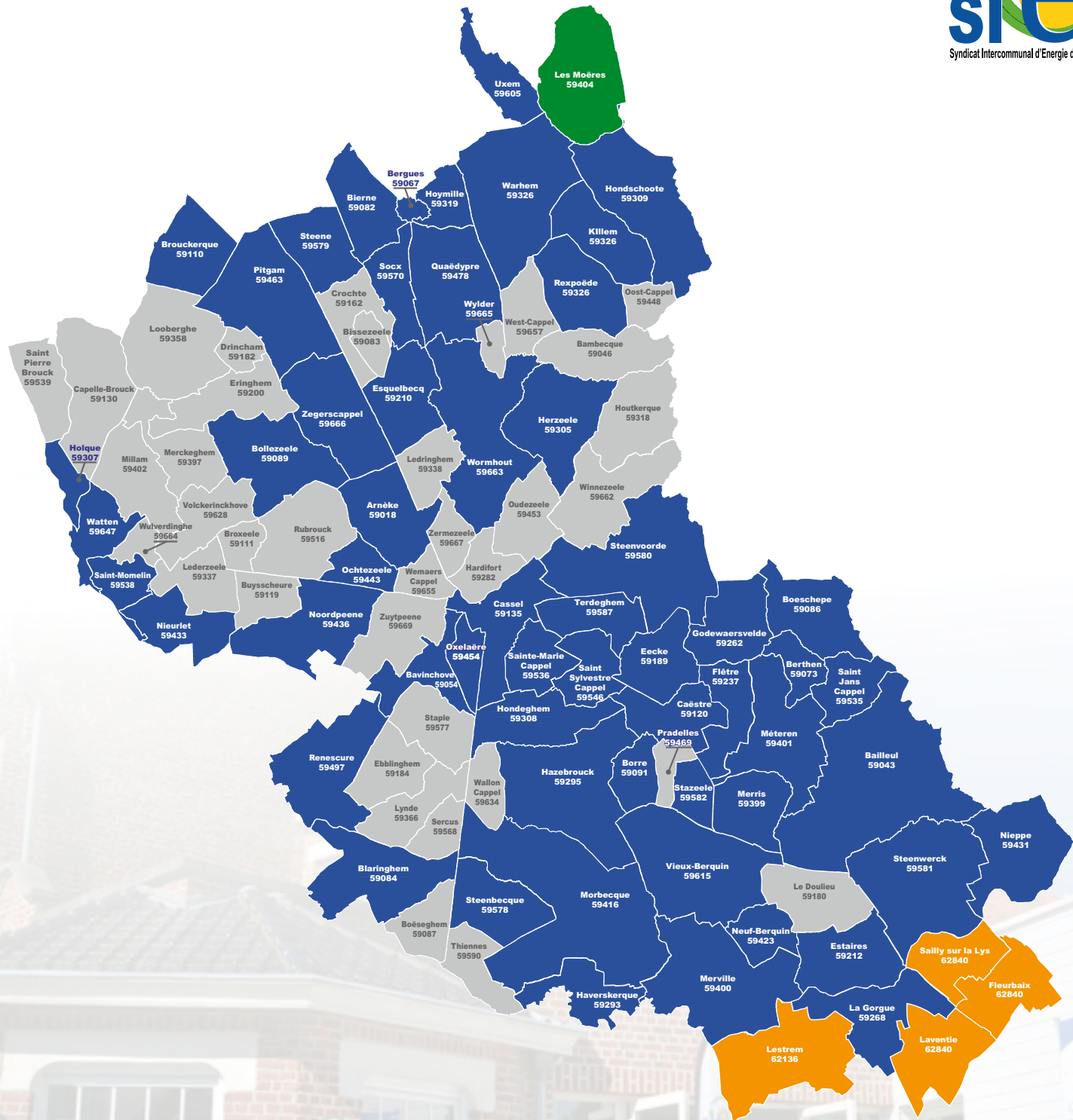
* commune de Ghyselde

Territoire du SIECF au 01/01/2016

En bleu les Communes desservies en gaz

En orange les Communes adhérentes uniquement à la compétence Télécom - numérique

En vert la Commune adhérente uniquement à l'éclairage public option A



L'EXERCICE DES COMPETENCES



► La concession d'électricité 2016

Par délibération en date du 17 juin 2014, le comité syndical a confirmé le maintien de l'ensemble du territoire du SIECF au régime urbain d'électrification.



Le **SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension**, il est la collectivité **organisatrice de la distribution publique d'électricité**. En outre, il se charge de vérifier la fourniture d'électricité aux **tarifs réglementés** sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession à **ENEDIS pour la partie distribution et à EDF pour la partie fourniture**. ENEDIS et EDF rendent compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public de l'électricité sur le territoire des communes adhérentes, ainsi que la bonne application du versement de la redevance d'occupation du domaine public aux communes du SIECF.

► Convention sociétale SIECF / ENEDIS

Michel Decool, président du SIECF et Stéphane Ledez, Directeur Territorial Nord d'ENEDIS ont signé le 12 septembre 2016, une convention sociétale, qui vise notamment à favoriser l'échange durable, la lutte contre la précarité énergétique ainsi que la transmission des données nécessaires aux études et plans climat.



► Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité

Le **contrôle au quotidien** permet de répondre aux **demandes des élus et des usagers** sur la **qualité de la distribution publique d'électricité**.

Détail des dossiers traités :

- **Qualité de la fourniture : 7 dossiers**
- **Renouvellement du réseau : 6 dossiers**
- **Supports vétustes : 3 dossiers**
- **Divers : 5 dossiers**
- **Une médiation entre un usager et ENEDIS transmise au médiateur national de l'énergie, puis au défenseur des droits.**

Les dossiers font l'objet d'une analyse technique et juridique. Une visite est réalisée sur site si nécessaire. La demande est enregistrée puis traitée directement par le SIECF ou transmise à ENEDIS. Un point régulier avec ENEDIS permet de suivre l'avancement des dossiers. Les pétitionnaires sont informés par courrier des suites données à leur demande.



► Les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques et les travaux coordonnés (programme article 8)

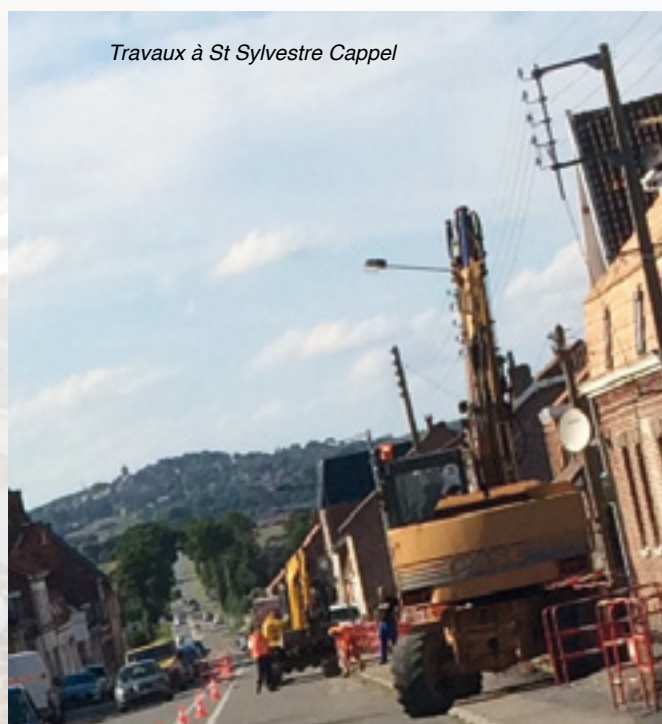
Le SIECF et ENEDIS ont signé une convention dans le cadre de l'article 8 du contrat de concession.

A ce titre pour 2016, de travaux d'effacement et d'enfouissement du réseau basse tension ont été programmés.



Ville	Quartier/rue(s)	Chiffrage total HT prévisionnel
Estaires	Rue Jeanne d'Arc	15 966,93 €
Thiennes	rue de la mairie	73 363,13 €
Hondeghem	phase 2 rue K Battery	72 222,75 €
Hondeghem	phase 3 rue K Battery	61 829,61 €
Steenvoorde	rue de Bailleul phase 2	14 097,21 €
St Sylvestre Cappel	RD916 phase 3	159 390,26 €
Rubrouck	rtes de Bourbourg et du Calvaire	106 052,10 €
		502 921,99 €

ENEDIS finance 200 000 Euros plus 20 000 Euros pour la suppression des fils nus



► Contrôle de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

Le SIECF en sa qualité d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité a le pouvoir de contrôler les versements de la TCFE effectués par les fournisseurs d'électricité.

Pour l'année 2015, le Comité Syndical du 23 Septembre 2014 a décidé à l'unanimité que le SIECF percevrait cette taxe pour l'ensemble de ses communes avec **un reverse-**

ment intégral par trimestre sur la base des **sommes de 2012**. La très grande majorité des communes a donné son accord pour ce fonctionnement.

Les services du SIECF ont mené des contrôles auprès des fournisseurs qui ont permis de régulariser des versements.



TCFE	Montant perçu (du 01/01/2016 au 30/09/2016)
EDF	1 752 499,41 €
Enercoop	708,29 €
Direct Energie	83 080,61 €
Lucia	611,31 €
Planète OUI	357,51 €
Lampiris	2 282,22 €
Proxéla	579,10 €
ENGIE / GDF Suez	207 930,04 €
SELIA	184,53 €
TOTAL ENERGIE GAZ	261,71 €
SOWATT	37,18 €
UNIPER	26,39 €
Total	2 048 937,12 €

En 2014 on trouvait 8 fournisseurs, nous comptons désormais 13 fournisseurs actifs sur le territoire.

Les fournisseurs transmettent leurs données du 4ème trimestre 2016 pour le 28/02/2017

► La concession gaz en 2016

Le SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne pression, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique de gaz. En outre, il se charge de vérifier la fourniture de gaz aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession historique et la délégation de service public à GRDF. GRDF rend compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public du gaz sur le territoire des communes adhérentes.



Contrat historique :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondschoote, Hoymille, Ghyvelde (intégration à la CU de Dunkerque au 1er janvier 2014), Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique. Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque viennent de transférer leur compétence, elles sont intégrées au contrat historique par avenant, avec effet au 1er janvier 2014

Nouvelle Délégation de Service Public (D.S.P)

Haverskerque, Herzele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele



Le SIECF poursuit un travail important avec GrDF afin de normaliser le versement de la **RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)** et **RODP chantier** par GRDF aux Communes du SIECF. **La recette attendue par les Communes du SIECF est de 30 228 euros pour l'année 2016.**

Le SIECF et GRDF ont signé une convention au salon des maires 2014 à Paris. Pour l'année 2016, 2 communes (Steenwerck et Oxelaere) ont bénéficié d'une aide spécifique

► Les actions pour les usagers en difficultés et l'application des tarifs sociaux

Les fournisseurs d'énergie

► Il existe deux types d'offres : les tarifs réglementés fixés par l'Etat et les offres de marché dont les prix sont déterminés par contrats (indexés, fixes...)

Dans une offre à prix fixe, le fournisseur s'engage sur le prix dans la durée mais le consommateur peut changer d'offres à tout moment, sans frais et sans délai.

Il ne faut pas uniquement comparer le prix mais également le service clientèle, les modes de paiement proposés, les frais en cas de retard de paiement...

La qualité de l'énergie reste identique

La qualité de l'électricité et celle du gaz naturel sont garanties par les gestionnaires de réseaux de distribution de la commune.

Les services d'urgence et de dépannage électricité et gaz sont toujours les mêmes

Les services d'urgence et de dépannage sont toujours assurés par le gestionnaire du réseau de distribution, quel que soit le fournisseur d'énergie.

Ils permettent de bénéficier d'une déduction forfaitaire, de la gratuité de la mise en service, de l'absence de frais de rejet de paiement et d'un abattement de 80% sur la facturation d'un déplacement en cas d'interruption de fourniture justifiée par un défaut de paiement. Leur attribution est automatique dans la majorité des cas.

Pour l'électricité, le tarif social s'appelle le Tarif de Première Nécessité (TPN). Pour tout renseignement : **n° vert 0 800 333 123** (gratuit depuis un poste fixe).

Pour le gaz naturel, le tarif social s'appelle le Tarif Spécial de Solidarité (TSS). Pour tout renseignement : **n° vert 0 800 333 124** (gratuit depuis un poste fixe).

- Si les ressources permettent de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (**CMU-C**) ou de l'Aide pour une Complémentaire Santé (**ACS**),
- Ou si le **revenu fiscal** annuel de référence du foyer est inférieur à

2 175 euros par part en France métropolitaine (décret n° 2013-1031 du 15 novembre 2013).



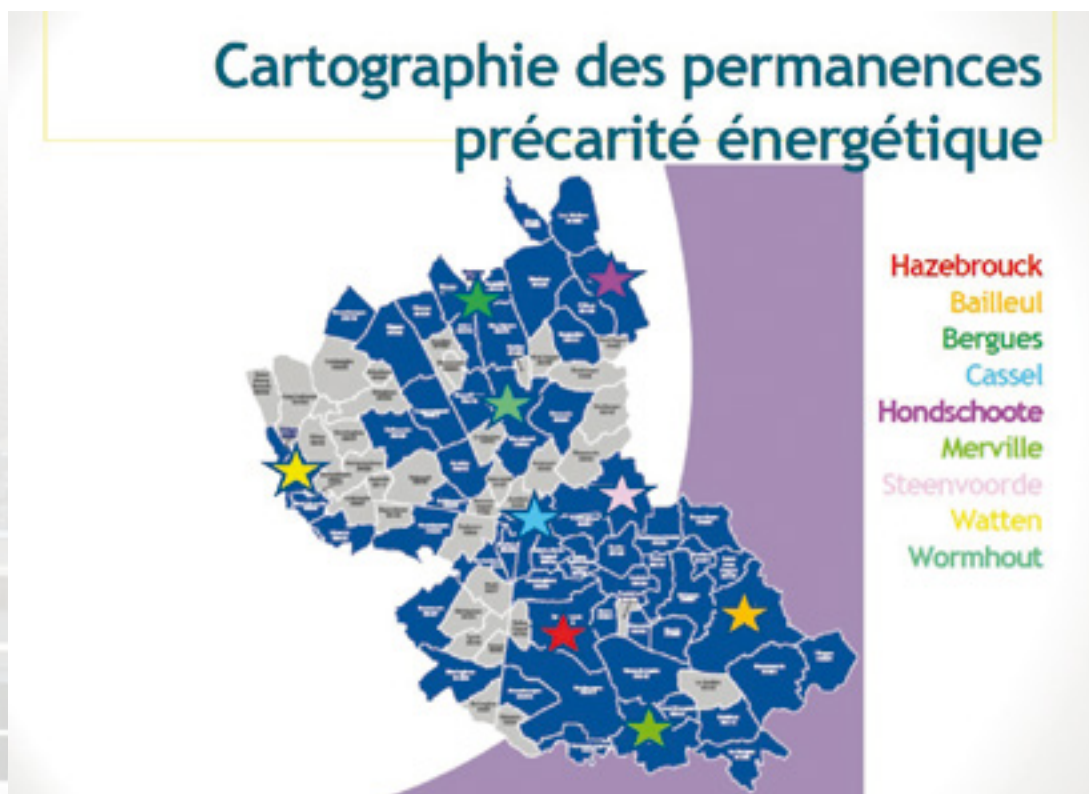
Les tarifs sociaux

Planning des permanences

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	*HAZEBROUCK 8h-12h	SEMAINE PAIRE WATTEN Mairie 8H30-11h30	SEMAINE PAIRE WORMHOUT Mairie 8h30-11h30
			SEMAINE IMPAIRE BERGUES CCAS 9H-11h	SEMAINE IMPAIRE MERVILLE Centre Social 8H30-11h30
HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	HAZEBROUCK 8h-12h / 13H30-16h30	BAILLEUL CCAS 14h-16h	SEMAINE PAIRE HONDSCHOOTE Mairie 14H-16h	SEMAINE PAIRE CASSEL Centre Social 14h-16h
			SEMAINE IMPAIRE HAZEBROUCK Centre Directionnel 13H30-16h30	SEMAINE IMPAIRE STEENVOORDE Centre Social 14h-16h

COMMUNE	Dossiers traités en électricité	dont TPN	dont mise à jour TPN	Dossiers traités en gaz	dont TSS	dont mise à jour TSS
ARNEKE	2	0	0	0	0	0
BAILLEUL	13	7	4	4	1	1
BERGUES	5	1	0	0	0	0
BORRE	3	0	0	0	0	0
BUYSSCHEURE	1	0	0	0	0	0
CAESTRE	2	0	0	0	0	0
CASSEL	7	2	1	0	0	0
FLETRE	1	0	0	0	0	0
HAVERSKERQUE	2	0	0	0	0	0
HAZEBROUCK	87	27	11	77	19	10
HONDEGHEM	1	1	0	0	0	0
HONDSCHOOTE	10	4	2	7	2	2
MERVILLE	4	2	0	1	0	0
METEREN	1	0	0	0	0	0
MORBECQUE	3	0	0	0	0	0
NOORDPEENE	1	0	0	0	0	0
OOST-CAPPEL	2	1	0	0	0	0
PRADELLES	1	0	0	0	0	0
STE-MARIE-CAPPEL	1	0	0	0	0	0
STAPLE	1	0	0	0	0	0
STEENBECQUE	1	0	0	0	0	0
STEENVOORDE	18	10	4	11	7	1
ST-SYLVESTRE-CAPPEL	4	0	0	0	0	0
VIEUX-BERQUIN	1	0	0	0	0	0
WATTEN	3	1	0	0	0	0
WORMHOUT	7	5	1	6	3	1
TOTAL	182	61	23	106	32	15

TOTAL 288 dossiers traités



► Transition énergétique

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un service à destination des communes.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) vise à maîtriser les dépenses d'énergie des communes, ce dispositif permet de les doter d'une compétence technique « énergie » et mutualisée.

Le CEP propose un ensemble de services pour orienter les choix en matière de performances énergétiques. Grâce à un suivi des dépenses et des consommations énergétiques, il initie et met en œuvre un plan d'actions visant la réduction des consommations, suit les actions engagées et accompagne les changements de comportements.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est également un outil d'accompagnement du Plan Énergie Climat des communautés de communes Flandre Intérieure, Flandre-Lys et des Hauts de Flandres. Dans cette ambition, le CEP soutient l'amélioration de la qualité patrimoniale du parc bâti par des actions sur l'isolation et la maîtrise énergétique. Ce service vise également à améliorer l'efficacité énergétique des équipements et propose des alternatives aux

énergies fossiles. Il incite à engager des projets de réhabilitation d'éclairage public et de rénovations thermiques des bâtiments publics et avec des objectifs ambitieux.

Dans ce cadre, le SIECF propose, depuis 2014, une aide financière aux projets de rénovation énergétique des équipements public à travers l'appel à projets Maîtrise de la Demande en Énergie. Ce coup de pouce vise l'exemplarité des projets, portant les niveaux de performance au delà du simple cadre réglementaire.

Pour la première année du dispositif d'aide (2014), 367 061,90 Euro d'aide ont été attribués à 25 communes sur des projets d'éclairage public et de bâtiments. Ces projets permettent de stabiliser les charges de fonctionnement des communes tout en participant à la vie économique du territoire.

Pour la seconde année du dispositif (2015), 36 communes ont été aidés pour un montant de 370 000 Euros.

Pour la troisième année du dispositif (2016), 300 000 Euros d'aides ont été accordés pour des projets en matière de bâtiments publics et éclairage public.



BATIMENT

Commune	Batiment	Montant aide (maximum)
ARNEKE	Salle polyvalente Charles Paccou	30 643,70 €
BIERNE	Foyer rural	12 412,50 €
BUYSSCHEURE	Complexe école / médiathèque / restaurant scolaire	22 819,20 €
EBBLINGHEM	Salle des fêtes	2 256,60 €
LEDRINGHEM	Ecole "les boutons d'or", classe des tout-petits	5 711,10 €
NIEURLET	Restaurant scolaire	2 971,90 €
OOST CAPPEL	Salle polyvalente Daniel Bollengier	21 664,40 €
SAINTE MARIE CAPPEL	Salle polyvalente "Marcel Spanneut"	3 838,80 €
SOCX	Salle des fêtes	24 573,20 €
UXEM	Salle de sports F LUYCE	39 896,80 €
VOLCKERINCKHOVE	Mairie	1 838,10 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Commune	Batiment	Montant aide (maximum)
NIEPPE	cottage watelet, rue mésange, rue du 19 mars 62, rue des colombes, chemin des brouckes, avenue des lilas, rue des jonquilles, rue des acacias, rue des bleuets, rue du moulin, rue de la minoterie, louis loucheur, 8 mai 45, cité st-exupéry, des cygognes, des 3 tilleuls, de vicq, de l'épinette, des alouettes	9 862,40 €
HONDEGHEM	rue k.battery, aschen straete, chemin des vicaires	1 976,40 €
ZEGERSCAPPEL	Chemin d'Eringhem, Chemin de la Cloche, Chemin de Watten, Chemin du Coucou, Chemin de Pitgam, Chemin des Templiers, Grand'Place, Hameau de l'Isaac, La Cloche, Le Clos du Sud, Le Peenehof, Place du Jeu de Paume, Résidence des Flandres, Rue de Bollezeele, Rue des Chats, Rue du Rysselbergh, Route d'Arnêke, Rue de la Mairie, Rue Dominique Doncre, Rue du Stade, Route de Pitgam, Rue de la Poste, Rue du 5 Septembre 1944, Rue du Sud, Route de Saint-Omer, Rue de Moulin, Rue du Docteur Talleu, Rue du Tilleul, Rue Bertin Denys, Rue de Rubrouck, Rue du Maréchal Leclerc, Rue Julien François, Rue d'Aire, Rue des Anciennes Mottes, Rue du Moulin, Rue Morseley, Rue d'Ypres, Rue des Cailloux, Rue du Peenhof, Rue Verte, Voie Romaine	10 960,00 €
MORBECQUE	Lotissement Cruysabeel, rue du 8 Mai, Chemain du Souverain	6 940,80 €
ESTAIRES	Place Montmorency, rue Emile Roche, Place de l'Hotel de Ville	5 757,80 €
SAINTE MARIE CAPPEL	rue des brasseurs, des scieurs de long	2 835,20 €

Le solde est attribué aux communes adhérentes à l'EP option B (travaux prog 2016)



Photo caméra thermique



Travaux Buysscheure

COMMUNE	VISITE	COMPTE RENDU	
		BATIMENT	ECLAIRAGE
SOCX	salle polyvalente		
THIENNE			Proposition Eclairage public
THIENNE			Proposition Eclairage public
SOCX	salle polyvalente	Passage caméra thermique	
MERRIS			CEP Eclairage public
HONDSCHOOTE		TRAVAIL SUR COMPTE RENDU	
HONDSCHOOTE	église	VISITE éclairage d'église	
EBBLINGHEM	salle des fêtes	travaux isolation	
UXEM	salle des SPORTS	VISITE et passage camera thermique	
VOLKERYNCKOVE	Mairie	aide mde 2016 bâtiment	
SOCX	salle polyvalente	DOSSIER CAMERA THERMIQUE	
BROUCKERQUE		DOSSIER ECS VESTIAIRE	
LA GORGUE	salle des fêtes	visite salle des fêtes	
NEUF BERQUIN	"projet neuf - salle de sports :	objectifs techniques du bâtiment + ENR objectif financier»	
SOCX		TRAVAIL SUR COMPTE RENDU	
EBBLINGHEM		TRAVAIL SUR COMPTE RENDU	
VOLKERYNCKOVE		TRAVAIL SUR COMPTE RENDU	
SAINT MARIE CAPPEL	RDV + visite pour chauffage salle de sports	Salle polyvalente	Suivi Éclairage Public
HOLQUE	RDV MDE 2016 - VITRAGE SALLE DES FÊTES		
LE DOULIEU		Réalisation note sur les travaux SDF LE DOULIEU	
SAINT JANS CAPPEL	RDV éclairage public		CEP - éclairage public Rue des scieurs de long
VIEUX BERQUIN			POINT ECLAIRAGE PUBLIC
LEDRINGHEM	RDV MDE 2016	VISITE ECOLE : vitrage / isolation	
LE DOULIEU	"rénovation mairie	«rénovation mairie	
STEENE	RDV ECLAIRAGE PUBLIC - MDE 2016		NOTE SUR ECLAIRAGE DE LA PLACE
ARNEKE	"RDV SALLE DES FETES projet de réhabilitation de la salle Charles Paccou»	CEP - prescriptions pour la rénovation	
NIEURLET	RDV MDE 2016	Cantine scolaire / salle polyvalente : changement de chaudière + système de régulation	
HAZEBROUCK	VISITE BATIMENT TRESOR PUBLIC	travail sur CCTP changement de vitrage - bâtiment trésor public	
UXEM	RDV MAIRE POUR MDE 2016 BAT		
STEENVOORDE	RDV STEENVOORDE	VISITE ECOLE + COMPTE RENDU	
TOTAL	20	20	7

► L'achat groupé d'énergie

Marché d'achat de gaz au 01/01/2015

Depuis 01/01/2015 un marché d'achat groupé de gaz naturel est attribué à ENGIE, TOTAL et Gaz de Bordeaux desservant :

Les adhérents du marché au 01/01/2015

les Communes de Bavinchove, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Brouckerque, Caestre, Cassel, Flêtre, Godewaersvelde, Haverskerque, Hazebrouck, Herzeele, Hondshoote, Hoymille, Killem, Merris, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Noordpeene, Oxelaere, Pitgam, Rexpoëde, Saint Jans Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Steenvoorde, Steenwerck, Uxem, Watten, Warhem, Zegerscappel, la Communauté de Communes Flandre Lys, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, le Syndicat Mixte SIROM Flandre Nord, le CCAS d'Hondshoote.



Marché d'achat d'énergies au 01/01/2016

Au vu de l'aspect positif du marché groupé d'achat de gaz naturel, le SIECF a proposé un marché d'achat groupé d'énergie aux collectivités adhérentes du territoire avec effet au 01/01/2016.

Lot 1	Electricité >36 KVA	attribué à EDF
Lot 1	Electricité <36 KVA	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 1	Electricité Eclairage public	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 2	Gaz naturel	attribué à Engie - GDF/Suez
Lot 3	Gaz propane	attribué à Primagaz
Lot 4	fioul	attribué à Nord combustibles

Les adhérents du marché au 01/01/2016

Les communes de Arnèke – Bailleul – Bambecque – Bavinchove – Bierne – Bissezele – Blaringhem – Boeschèpe – Boeseghem – Bollezeele – Borre – Brouckerque – Broxeele – Buysscheure – Caestre – Cappellebrouck – Cassel – Crochte – Drincham – Ebblinghem – Eecke – Eringhem – Esquelbecq – Estaires – Flêtre – Godewaersvelde – Hardifort – Haverskerque – Hazebrouck – Herzeele – Holque – Hondegheem – Hondshoote – Houtkerque – Hoymille – Killem – La Gorgue – Le Douliou – Lederzeele – Ledringhem – Les Moères – Looberghe – Lynde – Merckeghem – Merris – Merville – Millam – Morbecque – Neuf-Berquin – Nieppe – Nieurlet – Noordpeene – Ochtezeele – Oost-Cappel – Oudezeele – Oxelaere – Pitgam – Pradelles – Quaedypre – Renescure – Rexpoëde – Rubrouck – Saint-Jans-Cappel – Saint-Momelin – Saint-Pierrebrouck – Saint-Sylvestre-Cappel – Sainte-Marie-Cappel – Sercus – Steene – Steenvoorde – Steenwerck – Strazele – Terdeghem – Thiennes – Uxem – Vieux-Berquin – Volckerinckhove – Wallon-Cappel – Warhem – Watten – Wemaers-Cappel – West-Cappel – Winnezele – Wormhout – Wulverdinghe – Wylder – Zegerscappel, la Communauté de Communes Flandre Lys, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, le Syndicat Mixte SIROM Flandre Nord, Wateringues 4ème Section, Section Wateringues Les Moeres, CCAS d'Hazebrouck, CCAS de Wormhout.

► Eclairage public

Eclairer mieux, plus juste, moins cher et en sécurité

Gérer au mieux un réseau d'éclairage public a souvent été compliqué notamment pour les petites communes ne disposant pas de moyens techniques pour le suivi de l'entretien et de la rénovation du réseau.

Au 1er janvier 2016 une modification des statuts a donné au SIECF, la compétence maintenance et investissement pour l'éclairage public.

MAINTENANCE

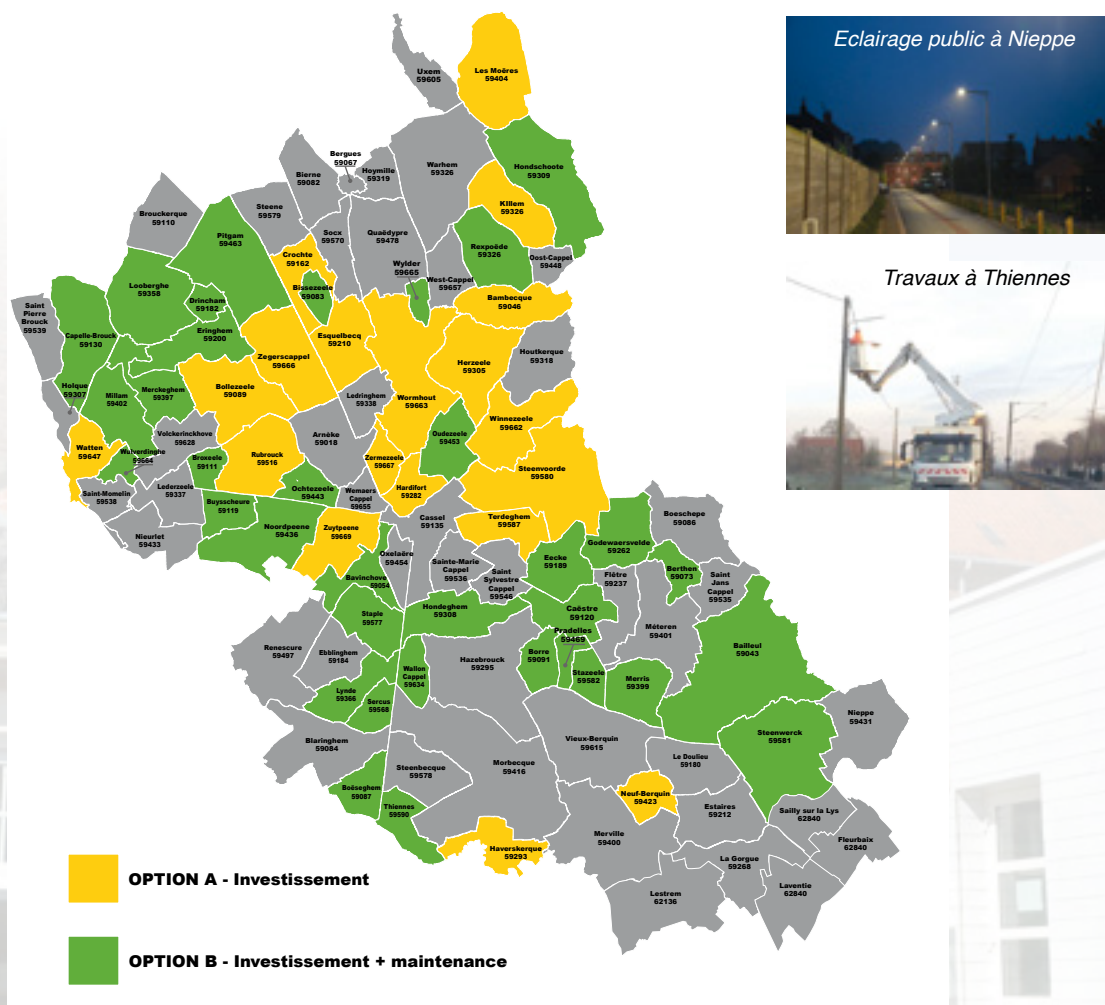
Pour l'année 2016, **35 communes adhèrent à la maintenance (option B)**. En outre, par convention le SIECF a également entretenu les zones d'activités de la CCFI. Dans ce cadre, l'ensemble des dépannages a été assuré, soit par le biais du marché de maintenance (**148 interventions au 30/11/2016**), soit par le biais d'équipe dédiée et habilités (équipes du SIECF et de la ville de Bailleul, en mutualisation (**197 interventions au 30/11/2016**)). Les services du SIECF ont traité dans le cadre de l'exercice de compétence éclairage public option B, **2460 DICT, soit une moyenne de 47 DICT/ semaine**. Enfin, **13 communes et 9 zones d'activités CCFI ont été géo référencées (soient 2596 points lumineux)**.

INVESTISSEMENT

Pour l'année 2016, 54 communes adhèrent à l'investissement (option A et option B confondues). Les services du SIECF ont obtenu une subvention d'état dans le cadre du FSIL (Fond de soutien à l'investissement local) pour un montant de **288 000 Euros** environ. A ce jour,

- **17 chantiers** sont en cours de réalisation ou terminés
- **6 chantiers** vont commencer prochainement

ECLAIRAGE PUBLIC



► Télécom numérique

Le Chantier du début du XXème fut l'électrification rurale.

De la même manière, le début de ce siècle est marqué par une révolution à savoir le déploiement du numérique et la multiplication des usages internet.

Dans ce cadre le SIECF et les 3 CC du territoire constituent une Entente numérique. Une convention d'Entente a été signée en juin 2015.

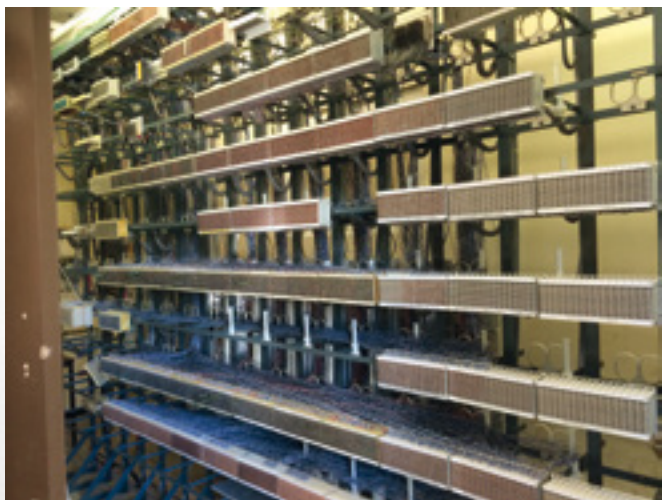
Depuis le 1er janvier 2016, le SIECF exerce la compétence télécom numérique (L1425-1 du CGCT) pour le compte de ses communes adhérentes.

Pour l'année 2016, les travaux de montée en débit ont débuté, suite à la signature de la convention entre le SIECF et le Syndicat numérique 59/62.



Dans le cadre de cette compétence télécom numérique, le SIECF a réalisé **deux interventions techniques sur le réseau internet radio**. Concernant les **travaux de montée en débit**, ces derniers sont en cours sur **32 communes**. Un **premier versement d'importance (environ 400 000 Euros)** a été effectué **au syndicat numérique** pour les travaux de montée en débit.

Il est à noter que les communes de Hoymille et Bergues sont en zone privée et ne sont donc pas concernées par les travaux de montée en débit, ni par les travaux de fibre en zone publique.



Armoire Télécom à Watten



Armoire Télécom. à Hazebrouck

LES MOYENS POUR AGIR

► Les adhérents et les compétences transférées

Le SIECF est un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) à la carte.

Il exerce, 4 compétences optionnelles :

-la distribution publique d'électricité

-la distribution publique de gaz.

-éclairage public

-télécommunications numériques

Au titre de l'année 2016,



	Electricité	Gaz	Télécom	Eclairage public	Eclairage public
Collectivités adhérentes	94	94 dont 58 desservies en gaz	98	option A* : 19	option B* : 35

*Option A : investissement

*Option B : investissement et maintenance



Travaux sur lanternes à Zegerscappel



Modernisation du réseau électrique à Eecke



Travaux télécom. à Hazebrouck



Remplacement de poste électrique à Hondschoote



Changement conduite de gaz à Hoymille

► Le budget

Principales recettes :

- Redevances de fonctionnement (R1) en électricité et gaz
- Redevances d'investissement (R2) en électricité
- Cotisations des communes (3,10 euros/habitant pour l'électricité)

3 euros/habitant pour l'éclairage public maintenance (2,80 euros/maintenance 0,20 euros pour cartographie)

5,50 euros/habitant pour le numérique (avec participation des communautés de communes.

- Taxe sur la consommation finale d'électricité
- Participation des communes (travaux des ex SER Article 8) et éclairage public
- Participation des communes aux travaux coordonnés (Télécom et Éclairage Public).
- Certificats d'économie d'énergie
- Subvention éclairage public (FSIL)

Principales dépenses :

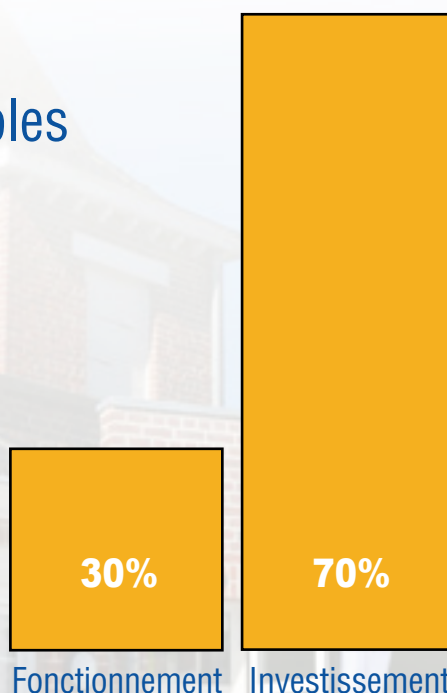
- Travaux sur les réseaux électriques dont les travaux prévus dans le cadre de l'article 8 (effacement et enfouissement des réseaux électriques)
- Travaux coordonnés (F.T et E.P)
- Travaux éclairage public
- Participation au SM numérique (montée en débit)
- Aide aux Communes pour les travaux d'économie d'énergie (MDE - Maîtrise de la demande en Energie)
- Reversement de la taxe sur la consommation finale d'électricité aux communes
- Remboursement des emprunts des ex SER
- Charges de personnel
- Charges à caractère général (bureau, fournitures diverses...)
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante).



► Compte administratif 2016

2014	2015	2016
Mandats 795	Mandats 935	Mandats 899
Titres 166	Titres 143	Titres 162

► Opérations comptables



► Les élus et le personnel



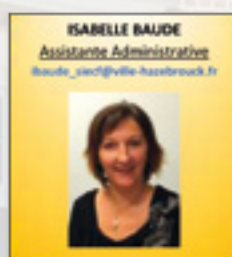
Les élus.

Chaque commune dispose de **deux délégués titulaires** et de **deux délégués suppléants**. Ils siègent au sein du comité syndical **4 à 5** fois par an environ. Ils sont également conviés à des réunions et des visites thématiques.

Le bureau du SIECF est composé de **29 élus** qui se réunissent **5 à 7** fois par an environ.



réunion numérique à La Gorgue



► Les réunions

► Le Comité syndical

Les délégués ont pu participer à 4 réunions du Comité syndical :

le 22 février 2016 à Steenvoorde

le 7 avril 2016 à St Sylvestre-Cappel

le 12 septembre 2016 à St Sylvestre-Cappel

le 28 novembre 2016 à Herzelee



► Le Bureau

Les élus du Bureau se sont réunis **6 fois**

- 23 janvier 2016 à Hazebrouck
- 24 mars 2016 à Hazebrouck
- 28 avril 2016 à Hazebrouck
- 1er septembre 2016 à Hazebrouck
- 14 novembre 2016 à Hazebrouck
- 15 décembre 2016 à Meteren



► Réunion CCSPL (commission consultative des services publics locaux)

le 12 septembre 2016 à Hazebrouck

► Réunion de la commission paritaire de la transition énergétique (CCFI - CCFL - CCHF - SIECF)

le 22 juillet 2016 à Hazebrouck - 19 décembre 2016 à Hazebrouck



► Conférence de l'ENTENTE NUMÉRIQUE

- 3 février 2016 à Hazebrouck
- 22 juillet 2016 à Hazebrouck
- 9 décembre 2016 à Hazebrouck
- Réunions d'informations sur le numérique le 9 juin 2016 à Buyssechreure et La Gorgue



► Beau succès pour les 50 ans du SIECF !

Le vendredi 24 juin 2016, le SIECF a fêté ses 50 ans d'existence.

Créé le 24 juin 1966 afin de gérer les concessions électriques en Flandre, le SIECF a progressivement évolué, en prenant de nouvelles compétences, tout d'abord le gaz puis la lutte contre la précarité énergétique.

En 2013, avec la fusion des syndicats d'électrification rurale, le SIECF a été très profondément transformé. Aujourd'hui, outre ses fonctions historiques, il gère également l'éclairage public, le déploiement du numérique et un appel à projets pour la maîtrise de la demande en énergie.

A l'occasion de ses 50 ans, une porte ouverte été organisée avec ateliers-découvertes et tables rondes avec la participation des concessionnaires du Syndicat (Enedis, EDF et GRDF). En outre, quelques boules d'éclairage public obsolètes, relookées par les enfants de la commune de Nieppe étaient exposées. Une centaine de personnes a participé à cette journée anniversaire.

Michel Decool, Président du SIECF et Jacques Hermant, Vice-Président chargé de l'éclairage public ont par ailleurs, eu l'occasion d'annoncer que le Syndicat bénéficierait de 288 000 euros au titre du FSIL (Fond de soutien à l'investissement local) pour la rénovation de l'éclairage public dans une trentaine de communes, un beau cadeau d'anniversaire!



A l'occasion du cinquantenaire le SIECF a rejoint les réseaux sociaux Facebook et twitter



► Evènementiel

- 27 avril : **Visite d'un chantier HTA avec ERDF à Le Douliou**
- 31 mai : **Semaine du développement durable - Visite de l'éclairage rénové public à Nieppe**
- 13 juin : **Réunion nouveaux compteurs communicants SNDGCT/Enedis/EDF/GRDF à Watten**
- 24 juin : **50 ans du SIECF à Hazebrouck**
- 12 juillet : **Signature de la première convention avec le syndicat mixte fibre numérique 59/62 à Arras**
- 8 septembre : **Réunion AODE à Hazebrouck**
- 12 septembre : **Réunion conversion gaz B - gaz H avec GRDF - à St Sylvestre-Cappel**
Signature convention sociétale Enedis/SIECF
- 8 octobre : **Fête de l'énergie visite de bâtiments à Boeseghem**
- 21 octobre : **Réunion Biogaz/GNV avec GRDF/AMN à Wormhout**
- 15 décembre : **Visite du SMART LIVING LAB à Meteren**



21-22-23 juin : congrès FNCCR à Tours



réunion à Watten 13 juin



Fête de l'énergie Boeseghem 8 octobre



Signature de la convention numérique 12 juillet



Chantier HTA à le Douliou 27 avril



Semaine du développement durable à Nieppe 31 mai



SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BUREAU : 30, RUE WAREIN
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK
☎ : 03 28 43 44 45
@ : SIECF@VILLE-HAZEBROUCK.FR

**PERMANENCE PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**
☎ 06 48 17 92 88

**CONSEIL EN ÉNERGIE
PARTAGÉ**
☎ 07 88 56 39 40

ECLAIRAGE PUBLIC
☎ 06 42 82 00 64

